

# Les Enragés dans la Révolution française

Claude Guillon

L'action des Enragés est assez tôt l'objet de l'étude et des polémiques des historiens socialistes. La question de savoir s'ils préfigurent ou non le socialisme et le communisme modernes est tranchée selon les sympathies des auteurs. « Ni Jacques Roux ni Varlet n'étaient personnellement sur le chemin du communisme, affirme Jaurès : ils n'avaient pas l'ampleur d'esprit d'un Babeuf. Et d'ajouter : si leur doctrine prépara le communisme, ce fut par sa contradiction et par son impuissance [2]. » À quoi Kropotkine répond qu'« En 1793, les idées communistes ne s'élaboraient pas dans le cabinet d'études ; elles surgissaient des besoins du moment. [...] Ce communisme nous paraît sans doute fragmentaire, d'autant plus que différentes personnes appuyaient, chacune, sur ses différents aspects [3] »

En 1927, Albert Mathiez accorde une grande place aux Enragés dans *La Vie chère et le mouvement social sous la Terreur*. Toutefois, robespierriste convaincu, il a tendance à les dénigrer et à minimiser leur rôle.

C'est finalement en URSS que pour la première fois, à la même époque, des historiens comme Natalia Freiberg et surtout I. M. Sacher s'intéressent suffisamment aux Enragés pour publier des analyses d'ensemble sur leur courant et consacrer des biographies à chacune de ses principales figures.

N. Freiberg « souligne que la lutte des Enragés pour [la] Constitution [de 93] était celle de la défense des droits politiques du peuple limités par la bourgeoisie jacobine : le programme politique — et non seulement économique — des Enragés avait un caractère révolutionnaire et démocratique favorisant l'approfondissement de la révolution [4]. »

Sacher publie ses premières brochures sur Jacques Roux et sur les Enragés entre 1921 et 1925. Après avoir travaillé aux Archives nationales à Paris en 1927, il publie des articles sur Roux, Varlet, Leclerc, et Lacombe, et en 1930 son volume sur *Les Enragés*. D'abord « enclin à considérer leur idéologie comme "réactionnaire", car s'opposant à l'essor inévitable du capitalisme [5] », il reconsidérera son point de vue dans les années 60 en publiant la version définitive de son livre : *Le Mouvement des Enragés*.

Le plus extraordinaire est de constater rétrospectivement que pas un de ces ouvrages, livres, articles et brochures n'a été traduit en France, où les historiens philo-soviétiques ne manquaient pourtant pas [6] ! A moins qu'il s'agisse précisément d'un élément d'explication : ces his-

toriens français ne souhaitaient pas prendre parti dans les débats idéologiques extrêmement sévères qui faisaient rage en URSS autour de l'identification entre Jacobins russes et français et qui donnaient à la question de la nature de classe des Jacobins français (et donc aussi à l'appréciation du rôle des Enragés) une actualité brûlante [7]. Certains de leurs confrères soviétiques (V. Daline, N. Freiberg, entre autres) éprouvèrent dans les camps staliniens le caractère concret et actuel de ces affrontements.

Après la deuxième guerre mondiale, paraissent en France des ouvrages qui témoignent d'un courant d'intérêt pour le mouvement sans-culotte et les Enragés. Ce sont en 1946 *La Lutte de classes sous la Première République*, de Daniel Guérin, puis Maurice Dommanget qui inaugure avec *Jacques Roux, le curé rouge et le "Manifeste des Enragés"* (1948) les travaux consacrés au seul des Enragés à avoir fait l'objet jusqu'à aujourd'hui d'une étude systématique, grâce surtout aux cinq ouvrages du chercheur allemand W. Markov, dont un seul a été publié en français : *Jacques Roux, Scripta et Acta* (1969).

La fin des années 50 et les années 60 voient une intense production historique sur la Révolution française et les Enragés. Le chercheur norvégien Kare D. Tønnesson publie en français *La Défaite des sans-culottes — Mouvement populaire et réaction bourgeoise en l'an III* (1959) et Albert Soboul leur accorde une grande place dans *Les sans-culottes parisiens en l'an II* (1958) où il cite abondamment *L'Ami du peuple de Leclerc*, mais la majeure partie des travaux restent le fait d'historiens soviétiques et anglo-saxons dont les ouvrages restent pour la plupart inédits en français !

Exception à la règle, *La Grande Révolution française bourgeoise du XVIIIe siècle* d'Albert Manfred, « un des meilleurs ouvrages de synthèse » selon V. Daline, qui paraît en russe en 1956 et en français en 1961.

Certainement inspiré par les nouvelles positions de Sacher, Manfred décrit ainsi la critique par les Enragés de la Constitution de 93 : « Les “Enragés”, constituant le groupe social le plus à gauche de ce temps, et étroitement lié avec la plèbe, se rendaient compte mieux que personne que les changements politiques les plus radicaux ne pouvaient soulager la sombre détresse, les tourments de la faim et d'un travail épuisant qui accablaient les combattants les plus fidèles et les plus ardents de la révolution (p. 211). » Et plus loin : « La fin des “Enragés”, le groupe d'extrême gauche qui exprimait les revendications des couches inférieures de la plèbe, révélait manifestement la nature bourgeoise du gouvernement jacobin. En frappant les “Enragés”, Robespierre et les autres chefs jacobins avaient montré que, hommes politiques bourgeois, ils ne s'étaient pas seulement trouvés incapables de collaborer avec le groupe le plus à gauche de la plèbe, mais avaient même saisi la première occasion de l'écraser (pp. 221 — 222). »

Parmi les anglo-saxons, Reginald B. Rose publie en 1965 *The Enragés, Socialists of the french Revolution?* Ni cet ouvrage ni les nombreux articles du même auteur n'ont été traduits en français. De Morris Slavin, universitaire américain qui a lui-aussi consacré de nombreux articles et livres au mouvement sans-culotte et aux Enragés, nous ne disposons en français que d'un article sur Varlet [8].

## L'exception Jacques Roux

Comme nous l'avons vu, le prêtre est le premier des Enragés à avoir suscité l'intérêt des historiens modernes, Dommanget d'abord, ensuite et surtout Markov. Une grande partie des écrits de Roux ont été réédités, soit par Markov dans *Scripta et Acta*, soit en fac-similé, c'est notamment le cas de son journal *Le Publiciste de la République française* (Ed. EDHIS).

Il me semble possible de lire — en creux — dans les raisons de cet intérêt particulier certains motifs du manque d'attention des historiens pour les autres Enragés.

Certes, Jacques Roux a beaucoup publié, mais c'est aussi le cas de varlet, qui n'a pas trouvé grâce aux yeux des spécialistes de la Révolution. Il était pourtant, lui-aussi, bien implanté dans sa section des Droits de l'Homme, comme Roux l'était dans celle des Gravilliers. Leclerc a publié un journal en même temps que J. Roux (et sur le même terreau idéologique puisqu'il recrée le titre de Marat *L'Ami du peuple*, tandis que Roux reprend la pagination du *Publiciste* où le tribun assassiné l'avait abandonnée), mais personne ne s'était avisé jusqu'à aujourd'hui de le republier *in extenso*. Leclerc aurait encore pu prétendre à un meilleur traitement de la part d'historiens marxisants puisqu'il se trouve cité dans *La sainte Famille* comme l'un des « principaux représentants du mouvement révolutionnaire qui prit naissance en 1789 au Cercle social [...] et finit par succomber temporairement avec la conspiration de Babeuf », et ce à égalité avec Roux.

Il est probable que la mort du prêtre, qui se suicide dans sa prison pour échapper au tribunal révolutionnaire — dont il ne doute pas qu'il s'apprête à le condamner — l'a beaucoup servi. Son suicide, le 10 février 1794, dispense le

biographe de fastidieuses recherches sur les traces d'une éventuelle activité du personnage après Thermidor. En effet, quoi de plus reposant pour l'esprit qu'un homme dont on connaît les dates de naissance et de décès ! Varlet, Lelerc, Pauline Léon et Claire Lacombe n'ayant pas eu le bon goût, quoiqu'ils aient tous été emprisonnés à un moment donné, de mettre un tel point final à leur carrière, ont découragé par avance les chercheurs qui ne se sont guère donné la peine de les poursuivre dans le temps. [Je cite plus loin les recherches d'Yves Blavier sur Varlet. On pourra lire (deuxième semestre 2005) une communication que j'ai faite en 2004 sur Pauline Léon, lors d'une Journée d'étude sur les femmes et la Révolution française, laquelle complète mon livre de 1994.]

Le décès de Roux, indirectement causé par la répression, est d'autant plus remarquable que les Enragés parisiens sont le courant politique de la Révolution qui a connu le plus faible taux de mort violente chez ses animateurs.

L'autre avantage, si l'on ose dire, d'une mort héroïque et « prématurée » c'est qu'elle met le héros à l'abri des reproches de trahison et de faiblesse. Nous allons voir que de tels reproches ne furent pas épargnés à Jean-François Varlet. Mais il faut souligner d'abord un rapprochement tout à la fois favorable à Roux et préjudiciable aux autres Enragés : la mort de J. Roux fait de lui une figure comparable à celle de Babeuf, véritable héros de l'historiographie révolutionnaire marxisante.

### **Le cas Varlet**

Arrêté au début septembre 1794 pour avoir tenu des propos jugés contre-révolutionnaires, Varlet est d'abord

détenu au Plessis. Soutenu par sa section et par le Club électoral, dont il est membre, il reste incarcéré de longs mois. De sa prison, il publie notamment *Gare l'explosion!*, sous l'épigraphe « Périssent le gouvernement révolutionnaire plutôt qu'un principe! », et par la suite un autre texte intitulé *Du Plessis*.

« Il y a toute raison de supposer, écrit Sacher, que les traits caractéristiques de cette nouvelle brochure donnèrent lieu à la rédaction d'une lettre extrêmement curieuse, signée par cinq amis de Varlet de différentes sections parisiennes, et envoyée par eux le 7 brumaire (28 octobre) au Comité de sûreté générale. « Un patriote dans les fers a eu le malheur de perdre la tête. Il est jeune (Varlet a trente ans), il y a de la ressource, en lui faisant donner de prompts secours. [...] Il peut se faire traiter chez lui. S'il faut en répondre pendant son traitement, ajoutent les signataires — qui se défendent de demander sa libération -, nous sommes là [9]. » Même si Sacher reconnaît qu'il est difficile de savoir si les amis de Varlet agissent par ruse ou s'ils sont sincères (ce qui ne les met pas à l'abri de l'erreur!), il voit là une preuve de la dégradation mentale du prisonnier.

Se fondant sur une lettre de l'Enragé intitulée « Le citoyen Varlet prisonnier à la Force, en réponse à ses motifs d'arrestation », Sacher écrit : « *Contrairement à ce qui se produisit pour Babeuf, sur qui le séjour en prison eut une influence salutaire* [10], en contribuant à l'évolution de ses idées, la longue détention de Varlet, au cours de laquelle il ne fut pas interrogé une seule fois, exerça une influence d'un genre tout à fait différent. Elle le brisa complètement, en fit un homme nouveau, très différent du Varlet intrépide de l'époque précédente. »

Sacher affirme en conclusion, hélas souvent reprise, qu'il n'existe aucune trace de Varlet au-delà de 1813 (date d'un rapport de police — d'ailleurs erroné — le concernant) et, paradoxalement, que l'Enragé est mort à Nantes peu après 1830, ce qui est également faux.

Le diagnostic aventuré sur la santé mentale de l'Enragé figurait déjà dans la première tentative de biographie publiée entre 1914 et 1923 sous la signature de Paul d'Estrée [11]. Celui-ci avançait, avec quelque précaution, que « Aux dires de Sirey (*Du Tribunal révolutionnaire an III*), la raison de Varlet ne résista pas à la captivité. Autrement dit, varlet était devenu fou. [...] Et qui sait, concluait-il, Varlet vit peut-être sa carrière aventureuse [...] se terminer misérablement au fond d'un cabanon de Bicêtre ou d'une cellule de Charenton. »

Il est temps d'examiner brièvement les pièces du dossier et de voir si elles justifient le désintéret pour un militant qu'une détention prolongée aurait brisé prématurément.

Le moins que l'on puisse dire de la brochure intitulée *Du Plessis*, c'est qu'il ne s'agit pas d'un texte qui fait date dans l'histoire de la théorie révolutionnaire, et probablement pas non plus d'un chef-d'œuvre littéraire. De là à conclure comme Sacher que « l'incarcération avait déjà brisé le caractère de Varlet, ce qui permet d'expliquer comment presque les trois quarts de cette petite brochure sont remplis de réflexions abstraites et à moitié mystiques sur le patriotisme de l'auteur, sans rapport aucun avec les questions politiques du moment », il y a un pas que franchit également bien qu'avec davantage de prudence — Morris Slavin qui estime que la brochure reflète le « déséquilibre affectif et la dépression mentale »

dont souffre Varlet. Au moins, Slavin ajoute-t-il qu'à son avis « vers la fin de cet hiver [1794–1795] Varlet avait suffisamment récupéré tant au point de vue santé qu'état nerveux [12]. »

*Du Plessis* se présente comme une suite de notes extraites d'un ouvrage déjà rédigé et intitulé *Vive la dictature de la déclaration des Droits de l'Homme*. Il s'agit d'abord d'une courte parabole où la tyrannie est figurée sous les traits d'un bouledogue qui n'ose mordre des enfants qui lui présentent hardiment le poing. Puis c'est une attaque contre Barère, ci-devant, « fin renard, Janus, anguille, caméléon, protégé, courtisan à triple face ». Enfin, le passage sans doute le plus curieux intitulé « Les Pierres philosophales » où Varlet rapproche les bijoux que portent pendus à leur col « nos petites maîtresses, bien enflées au dehors, bien vides au dedans » et qu'il utiliserait volontiers pour réaliser une table des droits de l'homme incrustée de diamants, et les « pierres philosophales » que sont la Raison et la République :

« LES HAILLONS, LA MISERE brillent : les fontanges [coiffures de mousseline à étages, ornées de rubans], la magnificence ne brillent point. LA SANS CULOTTIERIE brille [...]. Les prêtres, les Rois ne brillent point. TOUS LES ETRES PENSANT brillent dans les TABLES ETINCELANTES DES DROITS DE L'HOMME [...]. femmelettes élégantes ! belles à tout le monde ! voilà notre luxe. En morale comme en physique, quoi de plus beau que les PRINCIPES, le Porphyre et les Diamants ? Signé VARLET, libre. »

Comparé à la production littéraire poétique et philosophique de l'époque, ce texte peut être jugé médiocre (pour ma part, je lui trouve un charme naïf), mais certainement

pas extravagant ou délirant. Quant aux lettres que Varlet adresse au Comité de sûreté générale, où Sacher voit la preuve que le prisonnier « a renoncé à tous les arguments de caractère politique [...]. [et] ne compte plus que sur la pitié de ses persécuteurs. », j'y trouve au contraire l'empreinte d'un homme certes anxieux (on le serait à moins!), mais soucieux d'assumer hautement ses engagements récents tout en les présentant d'une manière aussi favorable que possible aux yeux de ses geôliers. L'exercice est certes périlleux, mais il atteste à la fois le sens de la dignité et le réalisme de l'Enragé.

Je donne quelques extraits d'une lettre intitulée « Tête chaude et bon coeur [13] » , qui attire les foudres de Sacher : « On me reproche l'exaltation, oui j'étais exalté par l'amour des principes, quand il y a deux ans je fis une rédaction des droits de l'homme. Le républicanisme m'enthousiasma quand je fis une pétition contre l'indemnité des 40 sols qu'un décret a depuis supprimée. [...] Il n'est point venu à ma connaissance de dénonciations dirigées contre moi. Je suis incarcéré [...] pour avoir émis des opinions contraires au gouvernement révolutionnaire. Je n'ai pas à me justifier de cette inculpation, elle m'honore. Citoyens députés, au nom des lois, je réclame leur exercice à mon égard, que l'humanité vous émeuve. Je suis orphelin de père, de mère, isolé abandonné, oublié. J'appelle la justice à mon aide. Parce que je l'invoque seul, serait-elle pour moi sans appui.[...] Après un mûr examen de ma conduite, que j'obtienne ma liberté dont je me crois digne ou bien que je sois livré aux tribunaux s'il existe contre moi des faits qui soient de leur compétence. Mes cris ne sont pas des appels à l'indulgence, mais à la justice, je re-

nonce à tout hormis à l'estime publique. La mort, la mort, la mort plutôt que l'infamie. »

Je ne doute pas que d'aucuns eussent mieux agis dans des circonstances historiques équivalentes, leur tête mal assurées sur leurs épaules, après dix mois de captivité, sans avoir été interrogés et sans nouvelle de leur dossier ; à ceux-là j'abandonne la tâche délicate de stigmatiser les faibles d'esprit.

Je citerai enfin la conclusion de M. Slavine que j'ai fait figurer plus haut parmi les témoins de l'accusation : « si la force de se reconstituer une vie après les expériences désastreuses des luttes partisans et de l'emprisonnement dénote qu'on est en pleine possession de ses ressources intérieures ; alors sûrement, la réapparition de Varlet en 1830 comme électeur et propriétaire est une marque de stabilité. [...] S'il a jamais été fou, ajoute-t-il, Varlet ne le fut, à la manière d'Hamlet, que "quand le vent est au nord-nord-ouest". Il savait du reste aussi "distinguer une vessie d'une lanterne [14]" ».

Si elles peuvent égarer et décourager les historiens, les réputations peuvent aussi servir ceux auxquelles on les attribue. Désigné dans un texte de 1794 comme « une espèce de fou furieux, agitateur infatigable » par le Girondin Jean-Baptiste Louvet [15], Varlet est encore considéré comme « une espèce de fou qui en 93 se fit connaître à Paris par ses harangues d'énergumène » dans le rapport de police de septembre 1813 déjà évoqué. Et du même coup, policiers et historiens concluent d'un même mouvement que le personnage « n'est aucunement dangereux, [qu'il] a quitté la capitale et [...] s'est retiré à Meaux ou dans les environs [16] ».

Certes, l'on connaissait de Varlet quelques brochures éditées à Nantes (Sacher signale leur existence, sans les avoir consultées), mais au fond personne n'avait éprouvé le besoin de vérifier le diagnostic policier de 1813. Il n'était pourtant pas trop difficile de retrouver la trace de l'Enragé, comme j'ai pu le vérifier; en effet, le fichier alphabétique du minutier central des notaires conservé aux Archives nationales contient une demi-douzaine de fiches à son nom. Les documents permettent de suivre son parcours géographique et les opérations immobilières qu'il réalisait pour subsister.

Jean-François Varlet est aujourd'hui sur le point de sortir de son purgatoire grâce à l'intérêt que lui porte une nouvelle génération de chercheurs issus des milieux libertaire et ultra-gauche [17]. Parmi eux, Yves Blavier a déjà publié dans les *Annales historiques de la Révolution française* (n° 284, avril-juin 1991) un résumé de ses travaux. Il est également l'auteur d'une biographie de Varlet à paraître.

### **Les Enragés**

Les militantes révolutionnaires qui rejoignirent le courant Enragé eurent, on s'en doute, à souffrir de la misogynie de leurs adversaires et de beaucoup de leurs compagnons. Même les historiens les plus attentifs ne se sont pas défaits d'une attitude plus ou moins méprisante et réductrice. Ainsi D. Guérin estimant que les Républicaines révolutionnaires étaient « en quelque sorte la section féminine du mouvement des Enragés [18]. » Dominique Godineau a montré dans son remarquable ouvrage *Citoyennes tricoteuses* (Ed. Alinéa, 1989 [récemment réédité, hélas sans révision, et surtout sans un index qui fait cruelle-

ment défaut]) qu'au contraire le club féminin fut le cadre de sévères luttes intestines que n'emporta pas sans mal la tendance Enragée menée par Pauline Léon (co-fondatrice du club) et Claire Lacombe.

Actrice de son état, cette dernière a focalisé l'attention des contemporains et des historiens. Le Montagnard Choudieu, député du Maine-et-Loire, écrivait à son propos : « Mlle Lacombe n'avait d'autre mérite qu'un assez beau physique. Elle représentait dans nos fêtes publiques la déesse de la liberté. Elle avait comme Mlle Théroigne une grande influence dans les groupes. Elle n'avait aucune qualité brillante, mais ses manières convenaient à la masse du peuple [19]. »

Un autre conventionnel — Dantoniste celui-là — Marc-Antoine Baudot nie que C. Lacombe ait eu une influence quelconque : « elle n'attirait pas la foule comme Mlle Théroigne, parce qu'elle n'avait pas les bizarreries de son émule [*sic*]; elle était tout simplement belle femme. La beauté n'était rien dans cette circonstance; il fallait des gestes et de la singularité [20]. » La singularité et l'énergie, voilà qui ne manquait certes pas à Claire ou à Pauline, pas plus qu'à toutes ces militantes que les archives nous montrent les armes à la main lors des émotions populaires et n'hésitant pas à affronter les hommes dans des altercations violentes qui amenaient souvent leur arrestation. Mais on voit bien tout ce qu'il y a de mépris et surtout de conjuration rétrospective dans les propos des députés. Pour ces hommes-là, les femmes révolutionnaires sont dangereuses quand elles sont belles, et si elles sont insignifiantes c'est parce qu'elles ne sont que belles ! Difficile d'échapper à de telles grilles de lecture ! et l'on retrouvera Claire, le plus souvent affublée du prénom

Rose, dans maints ouvrages de fiction ou d'un sérieux historique plus que discutable. Ainsi la voilà destinataire inventée de lettres écrites par Théroigne de Méricourt, la jolie Liégeoise (par le vicomte de V...y; Varicléry, pseudonyme de La Mothe Langon, 1936); elle apparaît aussi aux côtés d'Olympe de Gouges comme représentante de ces femmes qui « incapables de fixer suffisamment leur intelligence, veulent agir et sont prises de la fièvre de diriger les foules », sous la plume d'un Dr Alfred Guillois qui publie en 1904 une Etude médico-psychologique sur O. de Gouges : considération générale sur la mentalité des femmes pendant la Révolution française.

Il y eut certes moins médiocre ; par exemple l'*Histoire des clubs de femmes et des légions d'amazones*, du baron Marc de Villiers, parue en 1910, mais c'est surtout l'ouvrage de Léopold Lacour, *Les Origines du féminisme contemporain. Trois femmes de la Révolution : O. de Gouges, Th. de Méricourt, R. Lacombe* (1900) qui mérite d'être signalé comme la première tentative sérieuse de biographie. Mentionnons enfin *Le Club des citoyennes républicaines révolutionnaires* de Marie Cerati (1966).

Il reste qu'aujourd'hui encore, et malgré le travail de Dominique Godineau, Claire Lacombe attend son (ou sa) biographe. [Elle attend toujours, après la publication d'un petit livre du canadien François Larue-Langlois, *Claire Lacombe, citoyenne révolutionnaire*, éditions Punctum, 2005, œuvre empruntant toute sa matière aux meilleurs travaux publiés, sans aucune recherche directe dans les archives.]

## **Un parti ?**

La question de savoir si les Enragés formaient un « parti » dépasse largement le propos du présent article [21]. Il n'est pas inutile pourtant de l'évoquer brièvement dans la mesure où elle a pesé sur l'attitude des historiens à leur égard.

Dans *La Vie chère...*, Mathiez signale d'une formule sans nuance l'apparition d'« un parti nouveau que ses adversaires appellent déjà les *Enragés* », et dont « les chefs » sont Varlet et Roux. Paradoxalement, les auteurs qui mirent en cause cette conception à l'aide des arguments les plus sérieux ne s'en intéressèrent pas moins aux Enragés, jusqu'à consacrer des monographies à chacun d'entre eux. Sacher estime que « [leurs] chefs agirent presque toujours sans se concerter, indépendamment les uns des autres et chacun pour soi. » Il fait même de l'absence d'organisation propre la principale faiblesse des Enragés, qui permit leur facile élimination par les Jacobins. Rose conclut prudemment : « il semble qu'il existe suffisamment de preuves pour justifier l'usage courant selon lequel les Enragés sont considérés comme un "parti", à condition que le terme soit interprété dans le sens le plus large et le plus informel, et pour autant que l'on reconnaisse que le concept d'un "parti Enragé" ainsi décrit est une création artificielle et arbitraire des historiens [22]. »

Les deux principaux critères d'évaluation de la cohérence du courant des Enragés parisiens sont les contacts personnels entre ses principaux animateurs et les similitudes entre leurs stratégies et mots d'ordre respectifs.

Même en l'absence d'un pointage systématique des occasions où les Enragés se sont côtoyés, il est évident qu'ils se croisaient régulièrement dans les différents clubs et so-

ciétés auxquels leur participation est établie : aux Cordeliers (Roux, Varlet, Leclerc, Léon) ; à la Société fraternelle des patriotes de l'un et l'autre sexe (Varlet, Leclerc, Léon) ; aux Jacobins (Leclerc, Varlet, Roux) ; à l'Assemblée électorale (Roux, Varlet), etc.

Il est remarquable que des historiens, qui disposaient pourtant d'une documentation suffisante, aient sous-estimé les contacts entre les divers militants. C'est ainsi que Dommanget et Rose sont tout disposés à croire Leclerc lorsqu'il affirme en septembre 1793 n'avoir eu de relations « ni directes ni indirectes » avec J. Roux. Dommanget y voit un élément de preuve du peu de contacts entre les meneurs Enragés ; « Leclerc, écrit-il, *a reconnu* que, dans la période décisive du 1er juin au début de septembre 1793, il n'a vu J. Roux qu'une heure au plus et à deux reprises, tout à fait par hasard [23]. » Mathiez était, à juste raison, plus méfiant. En effet, Leclerc ment, et l'on peut dresser la liste — très probablement incomplète — des occasions où lui et Roux se trouvent ensemble, désignés pour effectuer des tâches communes ou défendent les mêmes positions. Mais Leclerc feint de croire qu'on lui reproche des contacts *secrets* avec le prêtre, et soit qu'il n'en ait effectivement jamais entretenu soit qu'il juge impossible de les établir, il les nie. De ce point de vue, il est presque certain que les Enragés n'ont jamais formé un groupe de conspirateurs, se réunissant régulièrement pour décider d'actions à entreprendre. On est donc loin d'un modèle Babouviste ou Bolchevik.

Reste à déterminer si dans les mots d'ordre avancés par les Enragés, la cohérence l'emporte sur les dissonances. Il semble bien que ce soit le cas, surtout si l'on préfère à « cohérence » le terme de *convergence*. En

effet, les Enragés réclament en commun une sévère répression de l'accaparement et de l'agiotage, la purge de l'armée et de l'administration des ex-nobles et des suspects, et d'une manière plus générale l'usage de la Terreur contre les aristocrates, les prêtres réfractaires et tous les contre-révolutionnaires. Ces revendications ne leur appartiennent pas en propre, même assorties du recours à l'insurrection (il peut d'ailleurs exister de graves divergences sur l'opportunité d'y recourir; cf. la dénonciation de Varlet comme « désorganisateur » par J. Roux après la tentative d'insurrection du 10 mars 93), mais on peut estimer avec R. B. Rose que ce qui distingue les Enragés d'autres tendances extrémistes comme les Hébertistes tient davantage à la rapidité d'action et au contact avec les masses sans-culottes qu'aux principes affichés : « Ils furent les premiers à exprimer (*to coin*) les slogans populaires; ils furent le premier groupe extrémiste à tenter d'utiliser la pression populaire pour contraindre la Convention ». Par ailleurs, les revendications plus particulièrement avancées par l'un ou l'autre des Enragés : mandat impératif et démocratie directe chez Varlet, nationalisation du commerce chez Leclerc, etc. allaient toutes dans le sens d'un égalitarisme et d'une exigence démocratique approfondis par rapport à la conception qu'en avaient les Montagnards. Elles convergeaient également, et de manière de plus en plus radicale au fur et à mesure que le gouvernement révolutionnaire tentait d'éliminer les Enragés, dans un refus de voir la Révolution confisquée par les Hommes d'État.

C'est sans conteste l'originalité et la préoccupation commune principale aux Varlet, Leclerc, Lacombe, Léon, dont Jacques Roux constate amèrement qu'après les avoir « uti-

lisés pour briser le sceptre du tyran [on leur fait payer] leur refus de s'agenouiller devant de nouveaux rois ».

[1] **Deux Enragés de la Révolution, Leclerc de Lyon et Pauline Léon**, éditions La Digitale, 238, rue Jean-Marie-Carier, Bourg de Baye, 29130 Quimperlé. Diffusion en librairies : Dif'pop.

[2] *Histoire socialiste de la Révolution française*, éd. Messidor, t. V, p. 220 ; é. o. 1900–1904.

[3] *La Grande Révolution*, Paris, 1909, pp. 628–629.

[4] *Bolcheviks et Jacobins*, Tamara Kondratieva, Payot, 1989, p. 188. Les Enragés se distingueront surtout, sous l'impulsion de Roux notamment, par leur critique de la Constitution.

[5] Cf. « L'Étude de la Révolution française en URSS », Victor daline, in *La révolution française et la Russie*, Éd. du Progrès, 1989 (en français), p. 106.

[6] De Iakov Mikhaïlovitch Sacher (ou Zakher) nous disposons en français d'un article : « Varlet pendant la réaction thermidorienne », *AHRF*, 1960, n°1 et de quelques notes de seconde main sur le mouvement des Enragés, déposées à la BN : Lb41 5636.

[7] Cf. T. Kondratieva, op. cit. Si les Jacobins étaient des petits bourgeois et si les partisans de Lénine peuvent leur être assimilés, alors ceux-ci perdent par analogie historique leur étiquette prolétarienne. C'est ce qu'ils ne voulaient pas laisser démontrer.

[8] « L'autre Enragé, Jean-François Varlet », in *Eine Jury für Jacques Roux*, Berlin, 1981, pp. 34–67.

[9] « Jean Varlet pendant la réaction thermidorienne », *AHRF*, janvier-mars 1961, pp. 19 à 34.

[10] C'est moi qui souligne, C.G.

[11] « Varlet, le tribun volant », in *Le Centre de Paris*, bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique des Ie et IIe arrondissements de paris, n° 14.

[12] « L'autre Enragé... », op. cit.

[13] A.N. : F7 4775 40, dossier Varlet.

[14] Allusion à une réplique d'Hamlet : « Je ne suis fou que par vent de nord-nord-ouest. Quand le vent est au sud, je sais distinguer une taloche d'une scie » ; *Hamlet*, II, 2, 361.

[15] *Mémoires*, in *Bibliothèque des mémoires*, t. XII, p. 264.

[16] Rapport du préfet de police au ministre de la Police générale ; A.N. : F7 6586, n° 3544 S2.

[17] Il existait, en 1989, à Nantes, un groupe révolutionnaire intitulé « Les Amis de Varlet ».

[18] *La Lutte des classes...*, op. cit. t. I, p. 244.

[19] *Papiers inédits*, in *Revue de la Révolution*, juin 1888, p. 566.

[20] *Notes historiques sur la Convention nationale*, 1893, p. 111.

[21] J'espère pouvoir y consacrer un prochain ouvrage.

[22] *The Enragés...*, p. 82.

[23] Dommaget, op. cit., p. 41. Je souligne.

[ici]

Claude Guillon  
Les Enragés dans la Révolution française